

Conseil d'Administration du 18 décembre 2018

PRESENTS :

Mesdames BASSALER Agnès, CHABORD Christine, LAVAUDEN Marie-Thérèse, LOUSTALOT-FOREST Marie-Laure, RIVOLTA Anne-Marie

Messieurs DUMOLARD Gilles, GAMBOTTI Jean-Pierre, QUEINNEC Olivier, SILVY Jacques, VACHAUD Georges

EXCUSES :

Mesdames GUILLOT Jany, KADRY-DELPY Dominique,

Messieurs GRAND Dominique, RESCHE Marc, SERERO Pierre-Louis,

1) Assemblée Générale, Réunion Publique, Gazette

✓ Deux dates sont retenues : le mardi 09/04 ou le jeudi 11/04 2019 et sont transmises au Cabinet du Maire

✓ Il avait été envisagé de ne pas éditer de « Gazette » ... mais il s'agit de l'année des 50 ans de l'UHCV ! Donc sont retenus les points suivants :

- format de 4 pages, comme l'an dernier
- la 3^e page étant réservée au Cinquantenaire (sans pub) ; il restera donc à démarcher pour 1 1^o et 1 4^o de couverture (150 € chacune) + 1 bas de page entier (140 €) ou 2 ½ bas de page (2 x 70 €) pour la 2^e page
- edito en page 1 + présentation de l'Assemblée Générale ; 2 gros articles + 1 article moyen + 3 petits « flashes » ; Olivier nous communique les formats de l'année précédente ... à nos neurones

2) 50 ans de l'UHCV

✓ Programme :

Vendredi 14 juin : un concert (ensemble choral) au profit d'une association caritative

Samedi 15 juin :

- une visite guidée sur inscription (30 personnes maxi) le matin
- un marché de producteurs dauphinois (grâce à la collaboration de « Jacky ») toute l'après-midi dans le Jardin de Ville
- l'« Harmonie de Grenoble » sous le kiosque en début d'après-midi
- le groupe de danses africaines « Orfeo » (concert + interaction avec le public) sous le kiosque dans l'après-midi
- « Quinquin » en fin d'après-midi sur le parvis de la crèche (promenade haute du Jardin de Ville) qui devrait alors être inauguré (à confirmer en fonction de l'avancée des travaux)

✓ Financement :

- le concert devrait s'autofinancer ???
- la visite guidée et les différents groupes devraient être financés grâce à une subvention (municipale) du Fonds de Participation des Habitants, une subvention analogue de la Métropole (à confirmer) ... et, à défaut de la générosité d'un mécène, ... par une avance sur notre propre trésorerie. Avance qui pourrait être remboursée par les recettes du marché de producteurs

3) Comptes-rendus des réunions

➤ **Rencontre avec « Accueil SDF »**

Suite à l'invitation de cette association située rue du Vieux Temple, nous avons pu visiter le local et être informées sur le fonctionnement de cette structure d'accueil de personnes en difficulté :

- personnes en errance mais aussi personnes à très faible revenu, voire personnes isolées venant chercher un peu de chaleur humaine
- organisation très structurée : petits-déjeuners, déjeuners, vêtements, produits de 1ère nécessité ...
- aucun misérabilisme, accueil, écoute, chaleur humaine ... chaque personne est accompagnée

Que pouvons-nous faire ?

- informer qu'il est possible de faire des dons en nature pouvant alimenter tant le garde-manger que les placards de vêtements
- donner un peu de son temps pour participer à l'accueil
- entretenir des relations au sujet de cette population en difficulté sur le secteur du centre-ville et – pourquoi pas ? – voir ensemble les solutions à proposer pour des situations particulières : exemple : les riverains du local se plaignaient des aboiements des chiens tenus aux anneaux devant le local ... l'association a demandé à la Ville de déplacer ces anneaux sous la voûte attenante au local

➤ **Conférence de presse « Le Vélo qui marche » (4/12) :**

✓ Présentation du collectif formé au sujet du projet Chronovélo : suite à l'absence de concertation sur ce projet impactant une grande partie de la Métropole, un groupement d'Unions de Quartier (CLUQ) a proposé des alternatives. Devant la persistance du refus de concertation, le Comité de Liaison des Unions de Quartier a décidé d'organiser un débat public ... auquel étaient invités les élus ; cette réunion a eu lieu à la Maison du Tourisme le 4 décembre

✓ Suite à la tenue de ce débat public, l'UHCV a décidé d'envoyer un courrier au CLUQ pour lui faire part de son étonnement du manque de respect d'égalité de traitement entre la parole « officielle » métropolo-municipale et celle du collectif « Le Vélo qui marche » (cf en annexe)

➤ **Formation Socle Mairie / Sciences Po (15/12) :**

Cette formation-socle co-organisée par la Mairie de Grenoble et l'Institut de Sciences Politiques de Grenoble, avait pour objet de délivrer une information basique sur les institutions politiques françaises et la place et le fonctionnement de la démocratie locale grenobloise dans ce cadre institutionnel.

Destinée aux citoyens grenoblois, une trentaine en l'occurrence, de toutes associations, cette séance a été conduite, par François Bonnaz, doctorant en sciences politiques, et Pierre-Loïc Chambon, Directeur de la démocratie locale à la mairie.

1) Intervention de la matinée : *Les institutions politiques françaises et un aperçu sur les institutions suisses* par François Bonnaz.

- structure de l'état : verticalité, l'état central et les trois pouvoirs, l'état déconcentré, région et département, métropoles et villes.
- vie politique locale, accroissement des pouvoirs des deux couples, région-métropole et département-ville.
- aperçu suisse, démocratie de type direct fondée sur le canton qui décide de la façon dont on applique la loi confédérale ; Condorcet l'emporte sur Napoléon.

2) Intervention de l'après-midi : *La démocratie citoyenne à Grenoble* par Pierre-Loïc Chambon.

- les instances citoyennes, UQs, CCI, TQ et les lois Vaillant et Lamy,
- les moyens de participation citoyenne, la pétition et la votation citoyennes, le budget participatif,

présentation et bilan.

A suivi un “temps” (sic) de questions-réponses, période animée au cours de laquelle l'UHCV a insisté, une nouvelle fois, sur la difficulté de faire vivre une démocratie participative, univoque et équivoque.

➤ **Assemblée Générale du « Parlons-En »** (15/12)

Elle s'est tenue à « Cap Berriat » de 15 h à 19 h ; une vingtaine de personnes y assistaient.

Les membres actifs du collectif ont fait remarquer que le « Parlons-En » de Grenoble est pris comme modèle dans plusieurs villes, et se félicitent de sa pérennité.

Après une minute de silence pour ceux qui sont morts au cours de l'année, a été dressé un bilan des actions de 2018, en particulier l'obtention du « Lieu », dont les travaux vont commencer, et l'obtention de « camions-logements » à travers le budget participatif, la difficulté étant de trouver un emplacement pour les installer.

Beaucoup se sont réjouis du spectacle qui s'est déroulé publiquement rue Félix Poulat : « Silence on parle », qui a permis aux « invisibles » de s'exprimer et d'être vus, ce qui leur a beaucoup apporté ; ils souhaitent pouvoir faire un nouveau spectacle, peut-être plus ambitieux, cette année.

A été abordée la question de changement de lieu pour les séances du « Parlons-En » et de problèmes divers sur le choix des thèmes, ainsi que sur le fait que le « Parlons-En » n'est pas l'endroit où l'on trouve des solutions, mais où le fait de s'exprimer, d'émettre des idées, permettrait d'avancer et de déclencher parfois des avancées significatives dans d'autres instances ou sur le plan individuel.

Après les votes d'usage l'AG s'est terminée devant un buffet convivial.

Prochain C.A le mardi 22 janvier 2019 à 18 h 00

ANNEXE :

COURRIER AU CLUQ CONCERNANT LE DÉBAT SUR CHRONOVÉLO

Sur l'organisation de la réunion de concertation publique du 4/12/2018 par le CLUQ : une occasion manquée pour une vraie concertation à partir d'un débat contradictoire sur les choix de Chronovélo.

Rappelons:

- que cette réunion de concertation, promise par les élus depuis 2015 et toujours repoussée, avait été refusée par la Ville et la Métro, dans une réponse de M. Jacques Wiart à la demande expresse du CLUQ.

- qu'après constat de ce refus, le CLUQ avait pris l'initiative de l'organisation de la réunion : location de la salle, information des Grenoblois par voie d'affiches, etc...

Suivant une suite logique, le CLUQ aurait dû prendre à sa charge l'animation d'une soirée où il garantissait l'équilibre entre la présentation de Chronovélo par la Ville et celle du collectif Le Vélo Qui Marche. S'il fallait un binôme pour diriger le débat et distribuer la parole, le président du CLUQ aurait pu faire appel à un autre membre du CLUQ ou au président de LAHGGLO, son homologue de la Métropole.

Pourquoi le CLUQ a-t-il offert à M. Chambon, chef de service à la Ville pour la démocratie

participative, d'animer de concert la soirée ? L'animation devenait partisane, M. Chambon n'ayant en effet pas d'autre choix que de peser en faveur du projet Chronovélo tel qu'il est voulu par son employeur. Et ce n'est pas M. Namur, président du CLUQ qui pouvait rééquilibrer, car un bénévole n'a pas la maîtrise du débat public de M. Chambon dont c'est le métier.

La partialité de l'animation s'est vite révélée au cours de la réunion. Il est devenu difficile pour le collectif LVQM de développer son argumentation dans de bonnes conditions face à une bronca d'une partie de la salle. Les animateurs qui auraient dû rappeler chacun au respect des orateurs ne l'ont pas fait et ont laissé se développer ces manifestations d'hostilité.

Que faut-il retenir ? Contrairement à M. Mongaburu dont personne ne s'est avisé de perturber la présentation, les représentants de LVQM ont été interrompus à diverses reprises sans que les deux animateurs de la réunion y aient remédié. Les durées des conclusions ont été déséquilibrées, M. Mongaburu ayant pris ses aises et débordé du temps qui lui était imparti, sans que la possibilité d'un temps de parole égal ait été donnée au collectif. L'inégalité de traitement a été manifeste.

L'UHCV regrette une occasion manquée d'un véritable débat contradictoire où les arguments auraient été présentés sereinement et à égalité des temps de parole. Elle s'étonne que le CLUQ n'ait pas maintenu le principe de neutralité qu'il affirmait en début de réunion.

Collégalement et cordialement,
Le CA de l'UHCV